

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 16087**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Titre ingénieur : Titre ingénieur diplômé de l'Institut polytechnique de Bordeaux, École Nationale Supérieure d'électronique, informatique, télécommunications, mathématique et mécanique de Bordeaux, spécialité « Télécommunications »

Nouvel intitulé : diplômé de l'École nationale supérieure d'électronique, informatique, télécommunications, mathématique et mécanique de Bordeaux de l'Institut polytechnique de Bordeaux, spécialité télécommunications

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Institut polytechnique de Bordeaux, école nationale supérieure d'électronique, informatique, télécommunications, mathématique et mécanique de Bordeaux	Directeur général de l'IPB, Institut Polytechnique de Bordeaux (IPB), Directeur de l'ENSEIRB-MATMECA, École nationale supérieure d'électronique, informatique, télécommunications, mathématique et mécanique de Bordeaux

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1967)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

326 Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

L'Institut Polytechnique de Bordeaux a pour mission de former et certifier des ingénieurs. L'ingénieur IPB est prêt à répondre aux grands enjeux du XXIème siècle. Il apporte des solutions à des problèmes techniques, concrets et généralement complexes, liés à la conception, à la réalisation et à la mise en œuvre et au maintien en conditions opérationnelles de produits, de procédés, de systèmes ou de services.

Dimension générale propre à l'ensemble des titres d'ingénieur. La certification implique la vérification des qualités suivantes :

Aptitude à mobiliser les ressources d'un large champ de sciences fondamentales.

Connaissance et compréhension d'un champ scientifique et technique de spécialité.

Maîtrise des méthodes et des outils de l'ingénieur : identification et résolution de problèmes, même non familiers et non complètement définis, collecte et interprétation de données, utilisation des outils informatiques, analyse et conception de systèmes complexes, expérimentation.

Capacité à s'intégrer dans une organisation, à l'animer et à la faire évoluer : engagement et leadership, management de projets, maîtrise d'ouvrage, communication avec des spécialistes comme avec des non-spécialistes.

Prise en compte des enjeux industriels, économiques et professionnels : compétitivité et productivité, innovation, propriété intellectuelle et industrielle, respect des procédures qualité, sécurité.

Aptitude à travailler en contexte international : maîtrise d'une ou plusieurs langues étrangères, sûreté, intelligence économique, ouverture culturelle, expérience internationale.

Respect des valeurs sociétales : connaissance des relations sociales, environnement et développement durable, éthique.

Dimension spécifique à la filière Télécommunications l'École nationale supérieure d'électronique, informatique, télécommunications, mathématique et mécanique de Bordeaux

L'ingénieur de la spécialité Télécommunications maîtrise les concepts et notions au cœur des réseaux et télécommunications. Il s'adapte aux besoins des grands groupes industriels et des pme/pmi.

Il a pu acquérir des connaissances dans quatre thèmes : l'informatique, les réseaux, les communications numériques et le traitement du signal et des images.

Il est monté en compétences tout au long de sa formation dans ces quatre thèmes, lui permettant de mener une démarche méthodologique qui se décline selon l'option de dernière année suivie. Il peut ainsi :

1. analyser des problèmes de déploiement de réseau et/ou de services en termes de besoins et de faisabilité (i.e. contraintes fonctionnelles, matérielles et/ou logicielles)

2. étudier et proposer une solution de traitement en adéquation avec les contraintes d'implantation

3. valider la proposition par simulation, émulation, test et mesures

Il a pu développer ce savoir-faire au travers de plusieurs projets menés sur 4 à 5 mois, par petits groupes, traitant de sujets techniques variés pouvant porter sur des problématiques industrielles parrainés par des grands groupes industriels et voire co-encadrés par ces mêmes partenaires.

Il maîtrise l'anglais aussi bien à l'écrit qu'à l'oral, ainsi qu'une seconde langue obligatoire dans son cursus. Au travers de cours de connaissance de l'entreprise il est familiarisé à la gestion de projet.

Le titre d'ingénieur confère le grade de master conformément au décret n°99-747 du 30 août 1999.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

L'ingénieur de la spécialité Télécommunications s'insère dans des secteurs d'activité comme les télécoms et internet, l'informatique, l'aéronautique, l'aérospatial, la défense et la sécurité ainsi que la recherche.

Ces domaines regroupent notamment des entreprises industrielles telles :

- des constructeurs de matériels de télécommunications, des constructeurs de matériels informatiques ou des constructeurs de systèmes et équipements destinés aux applications aéronautiques et défense.
- des équipementiers (fournisseurs d'infrastructures, fabricants de téléphones, etc.), - des opérateurs,
- des sociétés de services (ingénierie, conseil, études et développement, exploitation et formation).

L'ingénieur de cette spécialité est appelé à occuper des postes à responsabilités dans des secteurs d'activités variés pour tous les métiers liés à l'ingénierie, aux études, etc. Il exerce les métiers d'ingénieurs d'études et/ou développement, ingénieur de production, ingénieur de recherche, chef de projet, ingénieur réseaux, administrateur réseaux, architecte réseaux, ingénieur technico-commercial, ingénieur d'affaires, consultant.

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1804 : Études et développement de réseaux de télécoms

H1206 : Management et ingénierie études, recherche et développement industriel

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Organisation du cursus

Formation scientifique et technique généraliste avec 23% de formation générale

8 mois de stages obligatoires dans la scolarité

Formation répartie entre 43% de cours, 27% de travaux dirigés, 30% de travaux pratiques avec de nombreux projets en groupe

Organisation par projet

Types de projets :

Projets menés par binôme

2 projets menés par groupes de 6 à 7 parrainés par des industriels

Les règles d'attribution du diplôme sont conformes au système européen de Bologne.

Le directeur d'école arrête chaque année la composition des jurys et en assure la publication. Chaque semestre est constitué de 30 ECT et chaque module d'une UE est évalué soit par une note de contrôle continu, soit par un examen terminal. Les stages en entreprise sont évalués par un jury associant à la fois des professionnels et des enseignants de l'école. Les compétences en anglais sont évaluées à l'aide d'un examen externe, le niveau B2 est exigé pour l'obtention du diplôme. De plus une période de mobilité à l'international de 8 semaines au moins est exigée pour la validation du diplôme.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Le jury de diplôme est constitué ainsi : Directeur des études, directeur du département, le responsable du Centre de Ressource en Langue. Participent au jury avec voix consultative, les responsables d'année, les responsables d'option, les responsables des stages, le responsable des relations internationales de la filière, le responsable du Centre de Ressource en Economie et Gestion de l'école.
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Le jury de diplôme est constitué ainsi : Directeur des études, directeur du département, le responsable du Centre de Ressource en Langue. Participent au jury avec voix consultative, les responsables d'année, les responsables d'option, les responsables des stages, le responsable des relations internationales de la filière, le responsable du Centre de Ressource en Economie et Gestion de l'école.
En contrat de professionnalisation	X		
Par candidature individuelle		X	

Par expérience dispositif VAE prévu en 2012	X	<ul style="list-style-type: none"> • Le directeur de l'ENSEIRB-MATMECA ou le directeur des études, • Le responsable de la formation continue et de la VAE de l'IPB, • Un représentant de la filière pédagogique concernée et un enseignant chercheur, • Un représentant du monde socio-économique.
---	---	--

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
Certifications reconnues en équivalence : Le titre d'ingénieur confère le grade de master conformément au décret n°99-747 du 30 août 1999. Autres certifications : possibilité de valider un diplôme de master à l'université Bordeaux 1 et à l'université Bordeaux 4 : pour plus d'informations consultez le site internet de l'école http://www.enseirb-matmeca.fr .	Possibilité d'échange avec : - IIT Chicago (USA) - Pontificia Universidad Javeriana, Cali (Colombie) - Universidad de Baja California, Tijuana (Mexique)

Base légale

Référence du décret général :

Décret no 2009-329 du 25 mars 2009 créant l'Institut Polytechnique de Bordeaux

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 18 janvier 2010 habilitant l'Institut Polytechnique de Bordeaux à délivrer le titre d'ingénieur diplômé à compter du 1er septembre 2009. Publié au Journal Officiel du 10 février 2010.

Arrêté de création de l'École nationale supérieure d'électronique, informatique, télécommunications, mathématique et mécanique de Bordeaux du 23-6-2009 publié au Bulletin officiel n°29 du 16 juillet 2009 et arrêté du 22-7-2009 publié au BO du 27 août 2009.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Nombre de diplômés : 55

Profil de recrutement : 92% Concours CCP, 8% sur titres (4.5% cycle Poitiers, 2.5% autre).

<http://extranet.cti-commission.fr/recherche/rechercheFormation/ecole/14>

<http://www.univ-bordeaux.fr/orpea.html>

Autres sources d'information :

<http://www.ipb.fr>

<http://www.enseirb-matmeca.fr/accueil/enseirb-matmeca/insertion-professionnelle>

[Institut Polytechnique de Bordeaux](#)

Lieu(x) de certification :

IPB : 1 avenue du Dr Albert Schweitzer 33402 Talence GIRONDE FRANCE

ENSEIRB- MATMECA-IPB : 1 avenue du Dr Albert Schweitzer 33402 Talence GIRONDE FRANCE

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

ENSEIRB- MATMECA-IPB : 1 avenue du Dr Albert Schweitzer 33402 Talence GIRONDE FRANCE

Historique de la certification :

Référence des habilitations antérieures :

Arrêté du 29 mars 2005 publié au JO du 28 mai 2005

Certification suivante : diplômé de l'École nationale supérieure d'électronique, informatique, télécommunications, mathématique et mécanique de Bordeaux de l'Institut polytechnique de Bordeaux, spécialité télécommunications